



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 116793

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réglementation des stages des futures esthéticiennes. Les stages demandés par l'éducation nationale sont suffisamment longs pour lutter contre une stagiarisation au long cours ne débouchant au final sur aucun travail. La stagiaire ayant tout de même versé environ 4 000 euros par an, il convient de mettre en garde les familles contre ces « miroirs aux alouettes ». Il lui demande donc s'il envisage de mener des campagnes d'information adéquates pour permettre aux élèves esthéticiennes de choisir en toute connaissance de cause.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116793

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 710